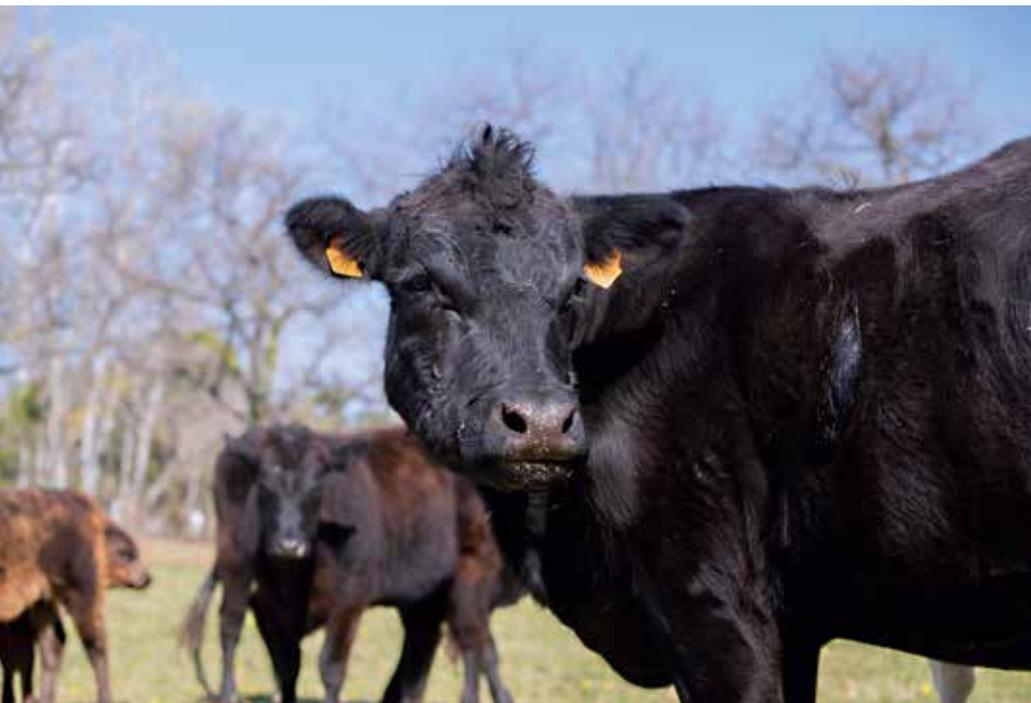


ISTRESmag

Le magazine municipal de la ville d'Istres

**FOCUS:
LES PRODUCTEURS
À L'HONNEUR**

**DOSSIER:
LE BUDGET
2021**



→ Sommaire

MAI/JUIN
2021

P. 4 À 7 ACTUALITÉS

- L'espace France Services inauguré
- Prendre conscience de la notion de bien commun
- Faites place à "l'Estellan"!
- L'environnement, notre défi commun
- Le Bel âge à Istres fait figure de proue !
- Une collecte du cœur
- Commémorations
- Les Elancées en édition « de poche » !
- Pôle aéronautique
- Istres et les finances publiques, une relation de confiance

P. 8 & 9 ISTRES À VOTRE SERVICE

- Service élections : un service qui donne de la voix !

P. 10 À 13 DOSSIER

- Le budget 2021

P. 15 À 18 CAHIER DÉTACHABLE

- Istres... au gré de vos envies



P. 19 SUR LE WEB

P. 20 À 23 ÉCONOMIE

- CFAI : L'apprentissage industriel, tremplin vers l'emploi durable
- La « Mission Locale Ouest Provence » joue la carte de la proximité !
- Alimentation et bricolage
- Nouveaux commerces
- Soutenir le commerce local
- Pavillon des Baumes : vers la fin des travaux
- Aide pour l'achat d'un véhicule électrique

→ Édito



François BERNARDINI
Maire d'Istres
 Vice-président de la Métropole
 Aix-Marseille-Provence
 Président du Conseil de Territoire
 Istres-Ouest Provence



C'est un magazine une fois de plus au sommaire très fourni que vous allez découvrir.

En effet, cette période est terriblement paradoxale, d'un côté on pourrait avoir l'impression d'un temps suspendu mais d'un autre elle nous demande de produire énormément d'efforts pour faire face à toutes les nouvelles situations.

Si l'on semble apercevoir la lumière au bout du tunnel, nous ne devons pas baisser la garde.

Nous avons été une fois de plus très actifs en cette période, vous découvrirez que le CCAS désormais inclura le petit-déjeuner dans le portage des repas à destination des personnes âgées isolées. Cette décision que j'ai prise avec mon conseiller municipal aux affaires sociales, Loïc Geffrault, vise à faire face aux difficultés qu'ont certains de nos aînés à avoir une alimentation saine et régulière.

Ensuite vous pourrez constater que le budget 2021, qui vient d'être voté, est un savant mélange d'ambitions pour mettre en œuvre de beaux projets et, de raison, pour respecter l'équilibre et contrôler les dépenses.

Enfin, dans notre rubrique dédiée au service public, un focus sera fait sur le service des élections, des échéances se dessinent prochainement et il est intéressant d'en découvrir le fonctionnement, c'est un des rouages de la démocratie.

Je vous souhaite une bonne lecture chères Istréennes et chers Istréens, prenez soin de vous.

**Si l'on semble
 apercevoir la
 lumière au bout
 du tunnel, nous ne
 devons pas baisser
 la garde.**

P. 24 À 27 VIVRE À ISTRES

- OLD
- Canaux d'irrigation
- CCAS : du petit déjeuner au repas
- « Piqûre de rappel » au centre de vaccination Le Podium
- Le « Pass'Renov Habitat »
- Le courageux combat de Mahé vers l'autonomie continue

P. 28 & 29 FOCUS

- La feria pour fêter les 20 ans du Palio

P. 30 & 31 SPORT ET LOISIRS

- Christian Taormina à la tête d'Istres Provence Handball
- Des voitures sur commandes !
- Istres Sports VTT

P. 32 & 33

- Le Conseil municipal
- Expressions

P. 34 ÉTAT CIVIL / BLOC-NOTES

Certaines manifestations présentées dans ce magazine sont susceptibles d'annulation ou de modification(s) en raison de l'évolution des conditions sanitaires (Covid-19).



➔ L'espace France Services inauguré

François Bernardini, maire d'Istres a inauguré vendredi 12 février l'espace France Services, accompagné de Marie Aubert, Préfète, déléguée pour l'égalité des chances des Bouches-du-Rhône et du Sous-préfet Jean-Marc Sénateur.

Le maire s'est félicité de l'implantation d'une France Services au cœur du quartier du Prépaou : « *La création de cet espace unique était un engagement pris à la suite des requêtes qui ont émergé de la crise des gilets jaunes. Il s'agissait d'apporter une meilleure qualité de service public en allant vers d'autres administrations. Je remercie Jean-Marc Sénateur, Sous-préfet, qui a eu un rôle déterminant dans la co-construction de ce dossier. Cet espace est le résultat de la complicité entre nos deux collectivités. Le Prépaou n'a pas vocation à rester immobile, l'intérêt d'un élu c'est de régénérer les choses, s'adapter aux évolutions et faire en sorte qu'une plus-value puisse émerger dans l'ouverture de nouveaux services publics.* »

De son côté, Marie Aubert, spécialement venue pour l'occasion s'est également exprimée sur l'ouverture de cette seconde "France Services" inaugurée officiellement : « *Créer de nouveaux espaces comme France services, c'est aussi dire et réaffirmer que l'accès au Droit est le premier rempart contre la précarité. Le succès grandissant de votre espace, montre tout l'intérêt pour les communes et l'État de travailler ensemble pour l'émergence de ce type de structures pour nos citoyens les plus en difficultés.* »



➔ Prendre conscience de la notion de bien commun

Séance d'installation le mercredi 10 février du nouveau Conseil Municipal des Jeunes de la ville d'Istres (2020/2023). Après des élections organisées cet automne dans les quatre collèges de la ville, les 46 nouveaux conseillers ont été élus par leurs pairs. Les jeunes conseillers (24 filles et 22 garçons), sont scolarisés en classe de 6^e et de 5^e. Ils sont élus pour une durée de 3 ans, jusqu'en juin 2023.

La séance d'installation, en salle du Conseil municipal, était présidée par madame la première adjointe au maire : « *c'est aujourd'hui que vous devenez conseillers du CMJ de la ville d'Istres. On attend de vous que vous deveniez au cours de ce mandat de 3 ans des citoyens concernés et éclairés par la vie de votre ville. Vous serez amenés à prendre conscience de la notion de bien commun et de celle de la fraternité... vous allez apprendre comment la République se développe sur*

une ville... », a précisé la présidente de séance, avant de laisser la parole aux jeunes conseillers pour une série de questions réponses sur le fonctionnement et les enjeux d'un conseil municipal des jeunes. À noter que cet échange avait également lieu en visioconférence avec Léa Margery, chargée de formation à l'ANCEJ, Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes.

Comme leurs prédécesseurs, les membres du nouveau CMJ d'Istres travailleront dans trois commissions : environnement et développement durable ; citoyenneté et aménagement et vie de la cité.

« *C'est une chance que l'on a à Istres de donner la parole aux jeunes et de les écouter. Ici vous pouvez parler et mettre en œuvre des idées et des projets...* », a souligné Jade Reynaud, conseillère municipale chargée de la jeunesse, qui accompagnera les jeunes conseillers durant leur mandat.



➔ Faites place à "l'Estellan"!

Une nouvelle œuvre en mosaïque de l'artiste istréenne Karine Guers, "L'Estellan", a été installée, le 4 mars dernier, au centre du nouveau giratoire, situé à proximité du Pavillon de Grignan. Elle vient compléter la série d'œuvres en mosaïque intégrées dans l'espace public istréen.



➔ L'environnement, notre défi commun

La Direction du Développement Durable, et le service Pédagogie à l'Environnement du Territoire Istres-Ouest Provence, se sont dotés d'un nouvel outil de sensibilisation à l'environnement : l'éco Truck. Equipé de fonctionnalités nomades, ce véhicule qui est entré en fonction début avril a été présenté le 24 mars à Istres par François Bernardini président du Conseil de territoire.

« L'écologie n'est ni un dogme ni une incantation et encore moins une leçon, c'est une action que l'on mène quotidiennement (...) ce qui est important c'est de mettre en place les outils et les dispositifs qui permettent d'encourager le respect de l'environnement et du cadre de vie par chacun d'entre nous car nous avons tous un rôle à jouer dans ce domaine. Un rôle qui, ici sur ce territoire, est accompagné d'une politique très

volontariste... », a souligné le président du Conseil de territoire. « Pour cela il faut parler, expliquer, aller à la rencontre des gens, comme le font avec conviction et convivialité nos ambassadeurs du tri et cet Eco-Truck va leur permettre de diffuser mieux encore les informations sur les bonnes pratiques en matière d'environnement et de développement durable, en allant au-devant de la population, notamment dans les quartiers ou lors de manifestations... ».

La dotation de cet outil apporte un nouvel élan à l'action pédagogique du territoire, au regard des enjeux liés à la préservation de la biodiversité, aux déchets et au changement climatique. Cet Eco-Truck sera aussi un moyen simple et efficace pour la diffusion des composteurs qui seront proposés d'ici peu par la Métropole.



➔ Une collecte du cœur

Samedi 6 mars, les bénévoles de l'antenne locale des Restos du cœur étaient présents dans la galerie du centre commercial E.Leclerc pour recueillir vos dons, à l'occasion d'une journée de collecte nationale à laquelle le maire d'Istres, François Bernardini, a contribué. Une action solidaire en faveur des plus démunis d'autant plus indispensable, que cette période de crise sanitaire a fragilisé de nombreux foyers.



➔ Le Bel âge à Istres fait figure de proue !

Le maire d'Istres, François Bernardini, a accueilli mercredi 3 mars au sein de la maison du Bel âge de la ville, le maire de Tarascon en présence de représentants du Conseil départemental des Bouches du Rhône et du chef de secteur des Maisons du Bel âge des Alpilles. L'occasion pour le maire de Tarascon d'apprécier la qualité de l'infrastructure et des services offerts à Istres et de s'inspirer pour le projet de réalisation d'une maison du Bel âge à Tarascon.

Pour rappel, les Maisons du Bel âge du Conseil départemental ont pour mission la lutte contre l'isolement et l'accompagnement des seniors dans leurs démarches administratives. Autant d'outils qui permettent de prolonger et de favoriser leur autonomie.

Maison du Bel âge

11 place Patricia-Tranchand (forum des Carmes)
Tél. 04 13 29 69 65

À noter...

Don du sang

Régulièrement l'Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Istres organise des collectes de sang. La ville d'Istres est « commune donneur » (partenaire de l'EFS) et s'engage dans la promotion du don du sang. Les prochaines collectes auront lieu à la halle polyvalente de 15h à 19h30 le mercredi 26 mai et le lundi 28 juin 2021. Le don du sang est un acte anonyme et gratuit. Pour plus d'information sur le don du sang, rendez-vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>

À noter...

Inscriptions, loisirs, sports et périscolaires

Les inscriptions des enfants en accueils de loisirs (ACM), stages sportifs, l'hebdo sport et sport famille pour l'été 2021 seront ouvertes à partir du mercredi 26 mai sur internet (compte famille, ou kiosque famille). Les inscriptions directes pour les séjours d'été et les accueils de loisirs débuteront le 1er juin à l'accueil de l'Hôtel de ville. Les inscriptions des enfants pour la restauration scolaire, le périscolaire et les accueils de loisirs du mercredi (rentrée 2021/22) débuteront sur internet (compte famille, ou kiosque famille) et à l'accueil de l'Hôtel de ville le mardi 30 juin. Enfin, les inscriptions pour les accueils de loisirs du mercredi, les stages sportifs, l'hebdo sport et sport famille pour l'année 2021/2022 débuteront le 16 août sur internet (compte famille, ou kiosque famille). Infos au 04 13 29 50 00.

Enquête de satisfaction "Qualivilles"

Afin d'optimiser la qualité de l'accueil et répondre au mieux à l'attente des usagers, une enquête de satisfaction "Qualivilles" est menée chaque année à Istres. Cette enquête concerne l'accueil à l'Hôtel de ville, dans les mairies annexes du Prépaou et d'Entressen et à la Maison de la Danse. Elle se déroule du 10 mai au 27 juin. Y répondre ne prend que quelques minutes.

Il est également possible de répondre à cette enquête directement sur internet, depuis le site de la ville (www.istres.fr/enquetequalivilles) ou retirer la version papier dans les lieux concernés.

SOS Femmes 13

L'association SOS FEMMES 13 assure une permanence d'écoute pour les femmes victimes de violences conjugales, tous les mardis matins, sur rendez-vous à la Maison du Citoyen au C.E.C. Contact auprès de la Maison du Citoyen au 04 13 29 56 20 ou directement auprès de l'association au 04 42 55 46 87. Accueil dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr

 @villedistres



Commemoration du 76^e anniversaire de la libération des camps nazis.

➔ 76^e anniversaire de la libération des camps nazis

La municipalité et la section locale de l'Association des Déportés Internés et Résistants Patriotes (A.D.I.R.P.) ont commémoré dimanche 25 avril, le 76^e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis et la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation devant la stèle de la Paix. Un moment de recueillement en présence du maire d'Istres, François Bernardini, des députés Pierre Dharéville et Monica Michel, des élus locaux, des portes drapeaux et des représentants des associations patriotiques.

➔ Rendre hommage et maintenir la mémoire

Les autorités civiles et militaires autour du comité local de la FNACA, du maire d'Istres, du député de la 13^e circonscription et du sous-préfet ont commémoré vendredi 19 mars, le 59^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie devant la stèle de la paix sur le parvis de l'hôtel de ville. Un hommage solennel rendu à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



➔ Les Elancées en édition « de poche » !

Compte tenu des restrictions sanitaires la 23^e édition du festival du territoire Istres-Ouest-Provence « Les Elancées » du 9 au 23 février, a été maintenue sous la forme d'une version de poche pour les professionnels du spectacle afin de soutenir les artistes dans cette période culturelle au ralenti.

Pas moins de 900 professionnels se sont succédés en respectant les règles sanitaires en vigueur autour d'une dizaine de spectacles dont 5 étaient en résidence de création.



Au sein de la zone 3 du hangar MERCURE du pôle aéronautique « Jean-Sarrail », François Bernardini, maire d'Istres, PDG de la SEM Pôle aéronautique entouré, de gauche à droite, de messieurs Emmanuel Pasqualini, Directeur général ARES, Bertrand Lucereau Président ARES, Alain Bernardet, conseiller municipal délégué au développement du pôle aéronautique et Olivier Decernon, Directeur général adjoint ARES.

➔ Pôle aéronautique

Début avril, Thales Alenia Space est entré en phase de négociation exclusive avec la Région Sud pour l'implantation de sa ligne de production du « Stratobus » (dirigeable stratosphérique autonome multi-missions couvrant les domaines de l'observation, de l'environnement et des télécommunications), au pôle aéronautique Jean-Sarrail d'Istres. Un projet porté depuis son origine par François Bernardini, maire d'Istres. Ce programme « Stratobus », est une véritable innovation et va créer plus de 200 emplois directs dès le début du projet, 300 à terme dont 60 % d'ingénieurs, et plus de 600 emplois indirects.

Deux autres entreprises vont également prochainement s'implanter au Pôle aéronautique d'Istres. Il s'agit de « JJGK Aéro », spécialiste de la maintenance et le pilotage d'hélicoptères et de « ARES », dont l'activité consiste à la mise en œuvre d'entraînements aériens opérationnels (REDAIR) au service des forces militaires

françaises et européennes. L'ambition d'ARES est clairement assumée, d'être le numéro 1 en maintenance dans son secteur d'activité. L'entreprise prévoit d'investir 6 millions d'euros dans le développement de produits technologiques et de disposer d'une flotte de 30 avions à court terme. Quarante personnes seront embauchées sur le centre d'Istres, d'ici à la fin de l'année, dont d'anciens militaires, des civils et des jeunes qui seront formés sur place.

Dans un autre registre, celui de l'innovation numérique, Kévin Polizzi, fondateur en 2001 de Jaguar Network (aujourd'hui détenu par le groupe Iliad de Xavier Niel - Free), président de UNITEL souhaite développer son activité à Istres, sa ville natale. L'entrepreneur envisage d'installer au pôle aéronautique un ensemble d'activités technologiques de compétences et de formations numériques en lien avec les entreprises qui y résident ou pourraient demain s'y implanter.



➔ Istres et les finances publiques, une relation de confiance

Dans le cadre de sa démarche de qualité des comptes, la ville a fait l'objet d'un audit de 2 mois réalisé par la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP) sur la chaîne comptable des dépenses. Cet audit a permis de s'assurer de la fiabilité des procédures en la matière et consécutivement, le maire d'Istres François Bernardini, accompagné d'Olivier Mayor, Adjoint délégué aux finances, a pu signer une convention de contrôle allégé en partenariat avec la DRFiP et le Service de Gestion Comptable d'Istres. Ce dispositif, conclu pour une durée de 3 ans, permet d'alléger les contrôles formels du comptable sur le mandatement de certaines dépenses et ainsi d'accélérer les paiements. Il matérialise la confiance et la qualité du travail entre la Direction des Finances de la ville et le Service de Gestion Comptable d'Istres. Un engagement qui a fait l'objet d'un vote lors du conseil municipal du 23 décembre 2020.

À noter...

Fonds Social Européen (FSE)

L'Union Européenne, par le biais du Fonds Social Européen (FSE) pour le ministère du Travail ou l'État, a accordé une subvention de 214.348 € à la ville d'Istres en soutien pour son action locale dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19, afin de protéger et accompagner sa population dans cette crise sanitaire inédite.



LA VILLE D'ISTRES À VOTRE SERVICE



Nicolas Davini
Directeur général des
services de la ville d'Istres

«Le service élections a la particularité d'être très réglementé et impose un contrôle rigoureux de l'ensemble des éléments et informations qui y sont traités. Les agents sont soumis à une forte pression, au moment de l'organisation des scrutins, mais leur professionnalisme et expérience leur permettent d'assurer au mieux leur mission pour le bon déroulement des opérations depuis les inscriptions sur les listes électorales jusqu'aux urnes. J'ai toujours eu une grande admiration pour leur compétence et capacité de réaction. Nous avons toujours recueilli de bons échos quant à l'organisation des élections à Istres. Je salue aussi l'engagement des Istréens qui font preuve de mobilisation à chacune des élections ».



#SERVICE ÉLECTIONS

UN SERVICE QUI DONNE DE LA VOIX !

Avant d'atteindre les urnes, il y a tout un processus administratif et matériel organisé par les agents du service élections et qui permet de garantir, outre le bon déroulement des scrutins, la transparence et le respect des règles et obligations liées au devoir citoyen et du Droit de vote.

Pour permettre le bon déroulement des différents scrutins et élections, 4 agents de la commune s'investissent au quotidien dans chacune des étapes qui précèdent la venue des Istréens jusqu'aux urnes.

Une mission d'importance qui permet aux administrés de faire entendre leur «voix» au travers des bulletins de vote.

Bien avant ça, le service élections, en lien avec les autorités et services de l'Etat, dont

la préfecture effectue un travail rigoureux et minutieux, assujéti à de nombreux contrôles de légalité.

Les 4 agents qui composent le service élections sous la responsabilité de Christelle Oliva, cheffe de service, ont entre autres missions l'organisation matérielle et juridique des élections et enregistrent également les inscriptions sur les listes électorales.

De gauche à droite :
Aurélie Calatayud,
Zakia Sedira,
Chrystelle Oliva,
Mathilde Obacz



UNE MÉDAILLE D'ARGENT POUR LE TAUX DE PARTICIPATION

En 2015, la ville d'Istres a été distinguée par la médaille d'argent des « Marianne du civisme », par la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjointes de France. Un prix qui est venu récompenser les communes ayant connu le plus fort taux de participation aux élections départementales de 2015.

30

BUREAUX DE VOTES

Quelques chiffres

30 bureaux de votes répartis pour la plupart au sein des groupes scolaires et qui accueillent conformément à la loi, au minimum, un président de bureau, un(e) secrétaire et deux assesseurs. Soit 30 présidents de bureau, 30 secrétaires et 60 assesseurs.

Le Pavillon des Baumes futur bureau de vote

Opérationnel pour la rentrée de septembre, le Pavillon des Baumes (ex château des Baumes) sera répertorié comme bureau de vote et prendra le relais de celui désigné jusqu'alors à l'école des Baumes. La premier scrutin qui concernera ce nouveau bureau sera celui de la présidentielle au printemps 2022.

Une mission de recensement

Chaque année entre début janvier et fin février, le service élections de la mairie assurent une mission de recensement de la population de la ville. Chaque mois d'octobre, un échantillon de 7% des adresses de la commune est tiré au sort et envoyé par l'INSEE directement au service élections. À compter du 15 novembre une douzaine d'agents recenseurs sont recrutés au sein de la population. Après une formation

assurée par le superviseur de l'INSEE et 4 journées de repérage, les agents doivent recenser les habitants des plus de 800 adresses soit environ 2 300 à 2 500 foyers. Les données recueillies par le coordinateur communal, en l'occurrence la responsable du service, sont ensuite traitées via un logiciel en lien avec le superviseur. Une opération répétée chaque année pour les communes de plus de 10 000 habitants.

EN JUIN, VOTEZ !

Double scrutin, double mission

Les 20 et 27 juin, comme dans toutes les communes de France, les Istréens seront invités aux urnes pour exprimer leur vote pour 2 scrutins :



> Le renouvellement du Conseil régional dont le rôle est notamment de contribuer au **développement économique, social et culturel** de la région.



> le renouvellement de l'exécutif du Département (Conseil départemental) compétent en matière de **collèges, voirie** et aussi d'**action sociale**.

Un double scrutin qui induit une organisation particulière des bureaux de votes, renforcée également par la période de contraintes sanitaires.

An aerial photograph of a densely populated town with a mix of residential buildings and green spaces. A river flows through the lower right portion of the image, bordered by a lush green forest. The overall scene is bright and clear, suggesting a sunny day.

PRÉSEN & RELA > LE BUDGET 2021

INCERTITUDE

Après une année 2020 marquée par la pandémie de la covid-19 et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales, l'année 2021 reste teintée d'incertitude. Toutefois, la ville ne se détournera pas de sa dynamique en matière de services publics et d'investissement.

L'incertitude qui perdure en 2021 sur l'évolution de la situation et des restrictions sanitaires n'obère pas la volonté de construire un budget conjuguant solidarité, développement des services publics et mobilisation pour la reprise. Le budget 2021 est donc construit selon une orientation « présence et relance », matérialisant le soutien de la ville à sa population et à son tissu économique et social, en lien avec tous ses partenaires institutionnels.

Cette volonté et cette dynamique sont à considérer avec réalisme pour ne pas dire prudence par rapport aux ressources de la ville, fortement impactées en 2020 et qui le resteront en 2021 dans un contexte de disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales, de réduction de la base de foncier bâti, d'une très faible revalorisation des bases d'imposition, d'activités suspendues et de maintien de tarifs très bas pour l'accès aux activités et services.

Cette tension sur les recettes de fonctionnement ne doit pas amener à renoncer ou retarder la mise en œuvre des

objectifs de la ville qui s'exprimeront dans le contexte et avec les priorités suivantes :

- **un soutien au tissu économique qui passe par l'investissement**, avec le déploiement du programme du mandat, et la reprise des grandes animations de la ville ;
- **la mise en œuvre de nouveaux services à destination de la population** et des dépenses imposées auront un impact sur le niveau des charges générales de même que la continuité de certaines dépenses liées à la gestion sanitaire ;
- **une masse salariale maîtrisée ;**
- **le soutien aux établissements publics et aux associations**, dans un objectif de relance de l'activité associative ;
- **un niveau de recettes des services encore significativement en dessous de son niveau 2019.**

Aussi, le levier fiscal est légèrement mobilisé sur le foncier bâti, dans ce contexte de disparition générale de la taxe d'habitation des résidences principales. En 2021, le budget de la ville s'élève à 142 882 800 Euros (108 212 800 € en fonctionnement et 34 670 000 € en investissement).

Les investissements et projets

Le programme d'investissement participe d'abord au bien vivre dans la commune et à son attractivité. Il revêt aussi un aspect de soutien au tissu économique et à l'emploi. La ville entame un nouveau programme d'investissement avec un encours de dette maîtrisé de même que son annuité (remboursement en capital + intérêts). Sur le budget principal, l'encours net s'élève à 42,865 M€ fin 2020, soit une diminution de 3,3 M€ par rapport à fin 2015, année de transfert des compétences du SAN à la ville. La capacité de financement s'appuiera aussi sur les cofinancements mobilisables auprès des partenaires institutionnels tels que l'État, la Région, le Département ou encore la Métropole AMP. L'objectif est de tendre vers un taux de cofinancement moyen de 70 % sur les projets.

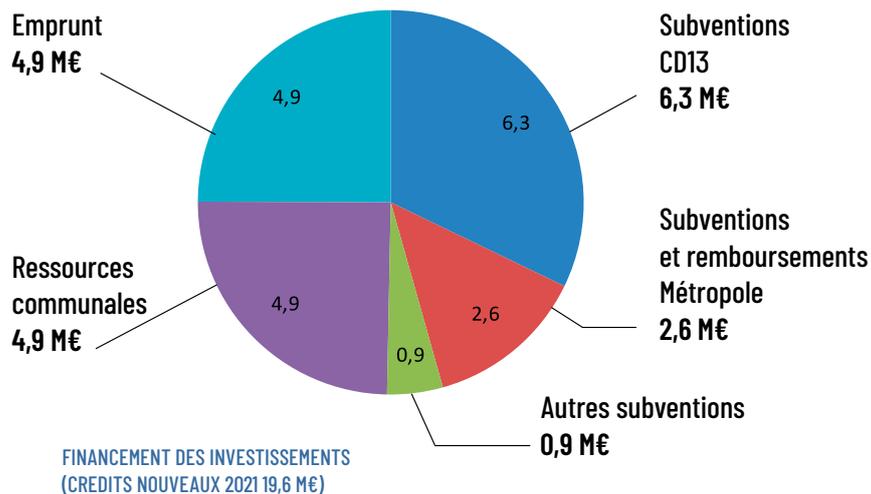


Soutien à la transition écologique

La ville d'Istres est précurseur dans le soutien au développement de la mobilité durable, première commune de la Métropole à avoir développé un réseau d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et encourageant l'achat de vélos ou véhicules électriques. La ville va augmenter l'enveloppe budgétaire en faveur des véhicules propres en portant à 100 le nombre de véhicules électriques annuels en neuf et désormais en occasion, et à 200 le nombre de vélos à assistance électrique (voir article page 23).



Retrouvez le détail des orientations budgétaires et du budget 2021 sur www.istres.fr/budget



Ainsi les investissements du mandat porteront sur :

- le pôle social des Échoppes
- la maison du combattant
- la réhabilitation du château des Baumes
- la chambre funéraire
- la construction d'un centre de vidéoprotection
- l'aménagement des nouveaux services techniques
- l'extension des cimetières
- la rénovation énergétique des bâtiments
- la construction d'une nouvelle cuisine centrale
- le self et l'extension de l'espace restauration au groupe scolaire Elise et Jean-Mille
- la rénovation du centre de vacances d'Istremont
- la réhabilitation de la base nautique d'Entressen
- le traitement de l'air au stade nautique
- le centre aéré de Lavalduc
- la réhabilitation de la toiture du groupe scolaire Mendès-France
- le parc de réalité virtuelle
- la construction du club house à Rassuen
- la rénovation du gymnase Roland Cauche
- la pose de tribunes au stade Rassuen
- la charpente de la Halle polyvalente
- les courts de tennis couverts à Entressen
- la reconstruction du centre social du Prépaou.

Le soutien aux associations

7,7 M€

La ville a dès le début de la crise sanitaire engagé une démarche de dialogue et d'accompagnement auprès des 260 associations connues sur son territoire. Cette démarche se poursuit en raison de la persistance des mesures limitant l'activité, entraînant pour de nombreuses associations un impact fort sur ce début d'année 2021. Dans une volonté de poursuite de la solidarité avec le tissu associatif, notamment culturel et sportif, l'exercice 2021 se situera dans la continuité de 2020 avec le maintien des concours aux associations à périmètre constant.

L'exercice 2021 intégrera en outre un volet « relance ». La commune souhaite en effet accompagner les associations dans la reprise de leurs activités en présentiel et de leur nombre d'adhérents. Les associations seront donc invitées à proposer un plan de relance

de leur activité, en fonction de l'évolution des mesures sanitaires. Les subventions auront ainsi pour objectifs la solidarité avec le monde associatif mais aussi la participation à la reprise des activités associatives culturelles, sportives, citoyennes...

Le volontarisme de la ville se retrouvera également dans le maintien des enveloppes des actions culturelles et dans la création d'une enveloppe citoyenneté dédiée notamment aux actions de lutte contre les violences faites aux femmes dans le cadre de la signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

L'enveloppe budgétaire des associations est consécutivement légèrement supérieure à 7,7 M€, incluant les subventions exceptionnelles.

Impôts locaux

Avec la disparition de la taxe d'habitation des résidences principales, le produit des impôts directs locaux sera constitué cette année à près de 98 % du foncier bâti. Le choix a été fait, en 2021, de procéder à une légère augmentation (+1,93 point) de la taxe sur le foncier bâti. Cette augmentation représente environ 60€/an pour les ménages qui sont assujettis à cette taxe. Il faut toutefois noter que dans le même temps, la suppression progressive de la taxe d'habitation des résidences principales représente un gain d'environ 360€/an en moyenne pour les ménages concernés.

un gain
d'environ
360€/an
en moyenne



La future Maison du combattant



Je souhaite
actualiser
ma situation
sur Pôle Emploi

Murielle
38 ans



Je ne sais pas vers
qui me tourner
pour faire mon
permis de conduire

Malo
23 ans



J'ai besoin d'aide
pour accéder
à mon compte
Ameli

Josiane
63 ans



**VENEZ, ON VA
S'EN OCCUPER !**



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr

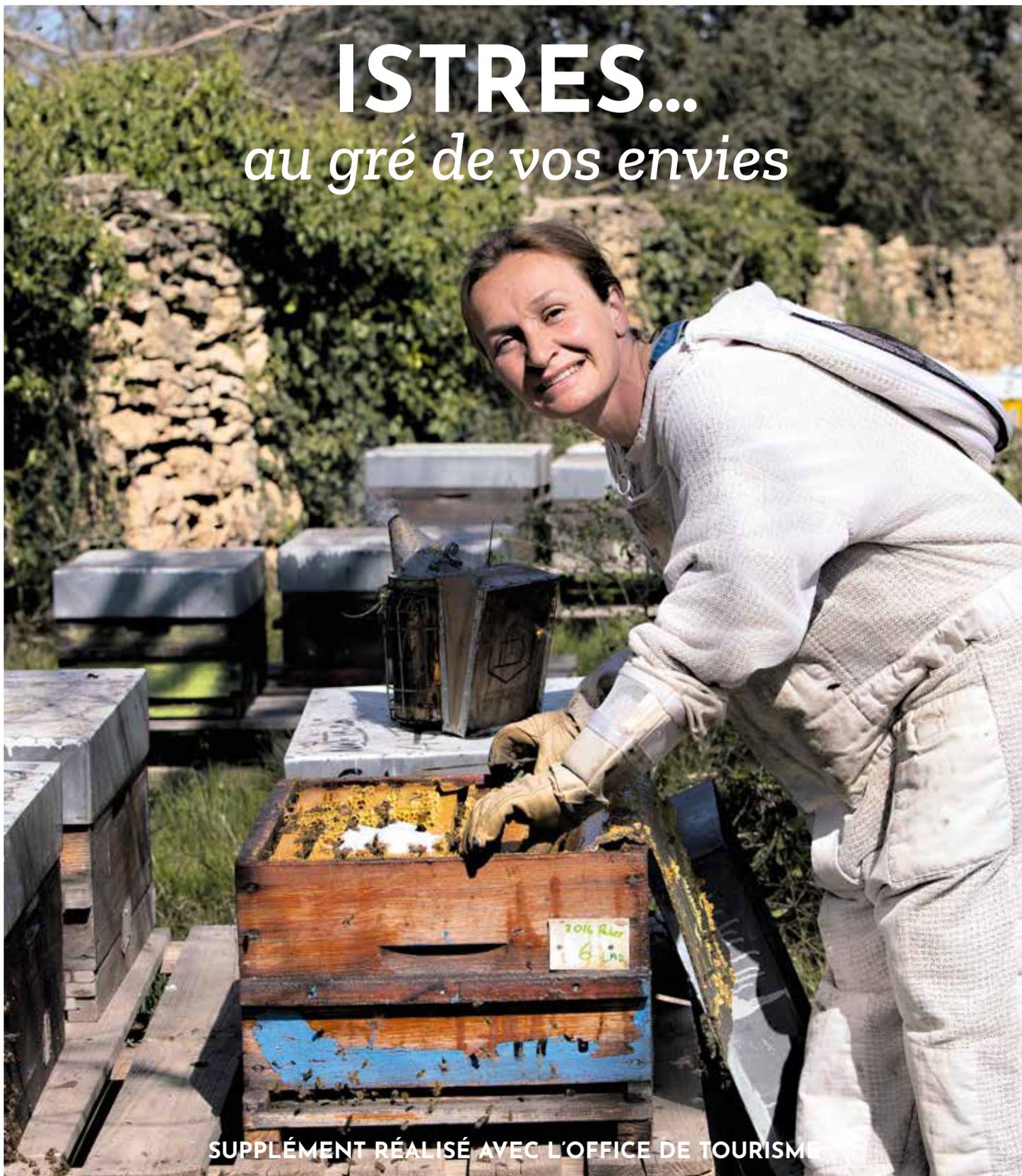
Prise de rendez-vous, recommandée mais non obligatoire :
- en ligne : www.istres.fr / par téléphone : 04 13 29 52 50 / Courriel : franceservices@istres.fr

Allée des Piboules - Quartier du Prépaou
13800 Istres

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

ISTRES...

au gré de vos envies



SUPPLÉMENT RÉALISÉ AVEC L'OFFICE DE TOURISME

SUIVEZ LE GUIDE... DES PRODUCTEURS !

La Provence est un territoire apprécié pour sa richesse, ses couleurs, ses lumières mais également son terroir. Les fruits et légumes, l'huile d'olive, les agneaux de Crau, la viande de taureau ou encore la pêche, issus de cette terre ensoleillée font de la cuisine provençale, une cuisine appréciée dans le monde entier.

Avec sa superficie importante, le territoire de la ville d'Istres possède une grande diversité d'environnements. Entre la plaine de la Crau, le littoral de l'étang de Berre et les collines de l'arrière pays, les terres istréennes offrent aux producteurs locaux de multiples possibilités.

C'est pourquoi, dans le cadre de sa mission de valorisation du terroir et du territoire d'Istres, l'Office de tourisme a souhaité réaliser un guide des producteurs afin de mettre en avant les savoir-faire locaux. Il présente l'ensemble des producteurs locaux : producteurs de fruits et légumes standards et bio, pêcheurs, éleveurs (viandes & volailles), fromagers, miels, huile d'olive ou encore bières et vins...



Fruits & légumes

Les arboriculteurs et maraîchers de notre territoire cultivent des fruits et légumes de saison issus d'une agriculture raisonnée ou biologique ce qui en font des produits qui ont du goût ! Vous pouvez les retrouver sur les marchés d'Istres et Entressen, pour certains, réserver votre panier en ligne et aller le récupérer une fois par semaine et d'autres ont créé leur magasin directement sur leur exploitation.

Earl coco fruits

Pêches & nectarines

Le Domaine Des 3B

Fruits & légumes bio

Les Paniers De Jose

Fruits & légumes de saison

Bioval

Fruits & légumes bio



La pêche

Les pêcheurs passionnés d'Istres vous proposent à quai, ou dans des points de vente locaux, le fruit de leur pêche issu des eaux poissonneuses de l'Étang de Berre.

Pierre Santini

Poissons frais

Dylan Brocheriou

Poisson frais

Thierry Brocheriou

Poisson frais

Viandes & volailles

Boeufs et vaches de races Aubrac ou Angus, taureaux, porcs, moutons, agneaux et volailles, il y en a pour tous les goûts. Tous ces élevages sont en grande majorité nourris au fameux foin de Crau AOC. La plupart des producteurs de viandes vous proposent des colis avec plusieurs morceaux à cuisiner vous mêmes, mais aussi des plats cuisinés. Vous trouverez également de quoi faire l'apéro avec des saucissons, des terrines, plats cuisinés etc.

Earl Les Bartavelles

Viande d'agneau, terrines, merguez, saucissons...

Earl La Magnanerie Fano

Viande de taureau, confits, saucissons, gardianne...

Earl Moretti Andrea

Viande de porc et de boeufs

La Ferme Du Mas Rose

Volailles, œufs & foin de Crau

Fano Frederic /

Bamboueraie De Sulauze

Viande de boeuf Aubrac Bio & Foin de Crau

Jerome Lescot

Viande de boeuf Aubrac, saucissons, terrines & Foin de Crau

Pianetti Geoffrey

Viande de bœuf Black Angus & Foin de Crau



Le guide des producteurs de 36 pages, gratuit, est disponible à l'accueil de l'Office de tourisme ou en téléchargement sur

www.istres-tourisme.com



La bière & le vin

Nos brasseurs créent des bières artisanales (blanches, blondes, rousses, brunes ...) avec les ingrédients de notre terroir comme le foin de Crau ou le miel local.

En ce qui concerne le vin, le domaine propose des vins labellisés AOP côteaux d'Aix en Provence (blanc, rosé, rouge, pétillant ...) en biodynamie et la vente se fait directement au caveau.

Brasserie De Sulauze

Bières Artisanales

Microbrasserie De La Crau

Bières Artisanales

Domaine De Sulauze

Vins & huile d'olive

Fromage & miel

Fromages de brebis et de chèvres, provenant d'élevages nourris au Foin de Crau, associez-le avec le miel local dont les ruches ont été disséminées sur nos terres de Provence (miel de lavande, de garrigue, toutes fleurs...). Un vrai régal !

P'ti Milou Fromagerie

Fromages de brebis & de chèvres

Le Rucher De Clea

Miel

Miellerie De Sulauze

Miel, propolis, pollen

RETROUVEZ CERTAINS DE CES PRODUITS DANS NOTRE BOUTIQUE ... LA SUITE



Sur un espace entièrement réaménagé au sein de l'Office de tourisme, **la boutique "..." la suite** vous propose cadeaux, souvenirs et produits choisis pour leur qualité et leur spécificité locale. Notre démarche est de mettre en avant **l'artisanat, les producteurs et les savoir-faire locaux.**

L'ÓULIVIÉ, AUBRE EMBLEMATI DE LA PROUVÈNÇO

L'óulivié, aubre emblématique de la Prouvènço, douno emé soun fuiage argenta de meravious paisage qu'inspirèron li pintre li mai grand coume Vincent Van Gogh. Maugrat que fuguesse lou mens produtour en Europo, la França proudus d'òli de bono qualita qu'es recouneigudo dins lou mounde entié. L'óulivado se debano tre lou mès de setembre mé la culido dis óulivo verdo cachado jusqu'au mès de novèmbre pèr la prouducion de l'òli. De fielat soun espandi souto lis aubre e lis óulivo soun culido mé de pigno o soun acanado pèr li faire toubma. Li branco li pus auto soun agantado m'un chivalet. En Istre, l'òli de Samuel Navarro dóu Doumaine Sant Veran, de M. Gimenez e aquelo de Philippe Lambert soun de varieta salounenco, aglandau, pichouline e groussano.

L'OLIVIER, ARBRE EMBLÉMATIQUE DE LA PROVENCE

L'olivier, arbre emblématique de la Provence, donne avec son feuillage argenté, de merveilleux paysages qui ont inspiré les plus grands peintres comme Vincent Van Gogh. Malgré son rang de plus petit producteur d'Europe, la France produit des huiles dont la qualité est reconnue dans le monde entier. L'olivaison a lieu dès le mois de septembre avec le ramassage des olives vertes cassées, jusqu'au mois de novembre pour la production de l'huile. Des draps ou filets sont étendus sous les arbres et les olives sont ramassées avec des peignes qui accrochent les olives ou avec des gaules pour fouetter les branches et faire tomber les fruits. On accède aux plus hautes branches grâce à des échelles en bois traditionnelles appelées des chevalets ou escalassons. À Istres les huiles d'olives des producteurs de Samuel Navarro du Domaine Saint Véran, celle de M. Gimenez et l'huile de Philippe Lambert, sont issues des variétés salonenque, aglantau, picholine et grossane.

PROVENCE
ISTRES
TOURISME

La Légende de Grégoire

Les Rouages du Temps

Expérience inédite

Le nouveau jeu d'énigmes et d'enquête dans le centre historique



Renseignements et modalités : **Office de Tourisme d'Istres**
04 42 81 76 00 - www.istres-tourisme.com



Toujours en quête de nouvelles expériences immersives, l'Office de tourisme propose un jeu d'aventure inédit dans le centre historique mêlant chasse aux trésors, énigmes et escape game : LA LÉGENDE DE GREGOIRE

Nostradamus avant de mourir a confié sa dernière prophétie à Grégoire, ce dernier disparaît juste après... Mais quel secret détenait-il ? Partez sur la trace de la légende de Grégoire et découvrez ce secret qui a traversé les siècles !

Munis d'un kit composé d'objets insolites et interactifs qui vous aideront dans votre quête (miroir, roue de prédiction, stylo magique, le journal de Grégoire...), parcourez le centre historique, ses placettes et ruelles étroites. Résolez les énigmes parsemées dans le centre ancien moyenâgeux et découvrez ainsi le mystérieux secret de Grégoire.

Achetez le kit clé en main et partez pour 2 heures de jeu dans le centre historique.

- Pour 2 à 6 joueurs
- Pour les familles avec enfants à partir de 8 ans.
- En autonomie totale
- Niveau de difficulté : intermédiaire
- Tarif : 15€ le kit en vente à l'Office de tourisme d'Istres
- Infos au 04 42 81 76 00 et sur www.istres-tourisme.com

Istres sur le web

Vos expos virtuelles à découvrir ou à redécouvrir

En attendant la réouverture des lieux culturels profitez depuis chez vous des expositions virtuelles de la chapelle Saint-Sulpice sur le site Internet de la ville www.istres.fr/chapelle ainsi que sur la page Facebook dédiée :

@chapellesaintsulpice

Signaler un dépôt sauvage, pensez à « Allô travaux »

Un seul numéro (N°vert, gratuit depuis un poste fixe) : 0 800 373 373

Du lundi au vendredi : 8h30/12h – 14h-16h30.

Dans quels cas appeler Allo Travaux ? retrouver la liste sur www.istres.fr/allotravaux

Services en ligne

Diverses démarches administratives peuvent être réalisées en ligne depuis le site internet de la ville : état civil, enfance, école, loisirs, prise de rendez-vous... Celles-ci sont regroupées en une seule page : <https://www.istres.fr/mesdemarches>



La page Facebook de la ville en chiffres

@villedistres

Merci ! + de 20 500 abonnés

Vous avez "liké"

[NOUVELLES TECHNOLOGIES]

Jaguar Network et Iliad, envisagent de s'implanter à Istres sur le site du Pôle Aéronautique

+ 99 j'aime/j'adore + 1057 clics sur la publications

[ENTRETIEN DES ÉCOLES]

De nouvelles couleurs et lettres redonnées en ce moment au groupe scolaire Jacqueline-Auriol.

+ 296 j'aime/j'adore + 738 clics sur la publications

Vous avez "participé"

[CONCERTATION]

Concertation préalable sur le projet d'aménagement de l'entrée nord de la commune d'Istres et de réalisation de l'échangeur des Bellons.

Vu sur...

SUR LE WEB



Le nouveau site d'Espace Pluriel Jeunes

L'association des 16/25 ans organisait, début février dernier, son premier forum virtuel post bac, l'occasion de lancer en même temps son tout nouveau site internet qui a entièrement fait peau neuve ! Une nouvelle maquette, de nouvelles fonctionnalités... le site se veut plus moderne et s'inscrit dans la mouvance actuelle du web en étant plus proche des ses utilisateurs : facilité d'accès à l'information, newsletter... consultable aussi bien sur ordinateur, tablette ou smartphone...

> <https://site-epj.fr/>



L'apprentissage industriel, tremplin vers l'emploi durable

« 1 formation, 1 contrat, 1 diplôme », tel est le triptyque gagnant proposé par le Centre de Formation des Apprentis aux Métiers de l'Industrie d'Istres (CFAI-Provence).

« La crise sanitaire que nous traversons depuis un an a replacé au cœur des débats les thématiques de la formation de la jeunesse, son employabilité durable et la place d'une industrie nationale, indépendante et souveraine dans un monde plus que jamais fracturé et en mutation. », précise Jean-Pierre Dos Santos, Directeur du Centre de Formation des Apprentis aux Métiers de l'Industrie d'Istres (CFAI-Provence). Près de 500 jeunes de 16 à 30 ans, du CAP au niveau Bachelor (Bac+3) sont formés chaque année dans les différentes filières industrielles porteuses du CFAI-Provence : maintenance, mécanique, soudure, chaudronnerie,

électricité, énergétique, réseaux gaz, productique, robotique... Autant de secteurs en tension dont l'offre d'emploi, côté entreprises, reste élevée malgré le contexte sanitaire actuel.

Le système par apprentissage consiste en une alternance de rythmes de travaux pratiques et de cours théoriques d'une durée de 2 semaines, immédiatement suivis de 2 semaines en entreprise dans le cadre d'un contrat rémunéré avec accompagnement du jeune apprenti par un maître d'apprentissage. « Ce système a largement fait ses preuves partout où il est appliqué en France »,

précise M. Dos Santos. « L'apprenti gagne rapidement en maturité, en initiatives, en prise de responsabilités et bénéficie d'un salaire mensuel conséquent tout en étant étroitement suivi par nos équipes pédagogiques ainsi que par son maître d'apprentissage en entreprise. Nous avons par conséquent un taux de rupture infiniment faible et un taux d'insertion dans l'emploi supérieur à 90% après obtention du diplôme. C'est donc le tremplin le plus efficace vers un emploi durable car la grande majorité des postes concerne des CDI avec des niveaux de salaires supérieurs en moyenne à 20% aux autres secteurs d'activités. »



Continuité pédagogique

Toutes les mesures ont été prises depuis un an afin de permettre un continuum pédagogique, même en mode de confinement. « Chaque apprenti reçoit un iPad dès son entrée chez nous lui permettant d'accéder à nos plateformes digitales interactives. Lors des phases de confinement, nous proposons un suivi visio quotidien avec nos formateurs et responsables pédagogiques. L'objectif est de ne laisser personne au bord du chemin. Quel que soit le niveau initial, même pour ceux qui ont décroché de l'école, nous nous engageons à trouver une solution personnalisée afin d'orienter au mieux tous les candidats sur l'un de nos parcours diplômants et qualifiants. »

Pour toute personne intéressée, des rendez-vous personnalisés et des visites du CFAI-Provence sont possibles : www.formation-industries-paca.fr



La « Mission Locale Ouest Provence », joue la carte de la proximité !

Présentes sur l'ensemble du territoire national avec plus de 6 800 sites, les 436 missions locales (dont celle d'Istres Ouest-Provence) exercent une mission de service public de proximité auprès des jeunes de 16 à 25 révolus, sortis du système scolaire avec pour objectif de leur permettre de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale (logement, santé, mobilité...). Chaque jeune est accompagné de façon individualisée selon son niveau, ses besoins, ses difficultés pour définir son objectif professionnel, pour établir son projet de formation et ainsi accéder à l'emploi durable.

Depuis Novembre 2019, la « Mission Locale Ouest Provence » mène une action expérimentale sur le territoire Istres - Ouest Provence, intitulée « ML LAB ». Il s'agit d'une action cofinancée par le Fonds Social

Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'emploi des jeunes » et l'État dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences. Ce dispositif « ML LAB », a pour objectif de repérer et mobiliser les publics en marge, c'est-à-dire non accompagnés par le service public de l'emploi (une étude de la DARES estime entre 230 000 et 330 000 le nombre de jeunes sans situation - ni en études, ni en emploi, ni en formation - en France). Pour réaliser cet objectif la « Mission Locale » a dû modifier en profondeur ses pratiques, en développant la démarche « d'aller vers », c'est-à-dire aller à la rencontre de ces jeunes, en jouant la carte de la proximité.

Pour cela un partenariat fort a été établi avec les centres sociaux de la ville : La Farandole, Centre Quartiers Sud, et Pierre Miallet à Entressen. C'est dans ce cadre que des permanences ont été mises en place, en s'appuyant à la fois sur la connaissance et les liens de proximité que les centres sociaux tissent tout au long de l'année avec les publics. Sans ce partenariat rien n'aurait pu être possible. Au fur et à mesure des mois des actions se sont montées conjointement : des maraudes urbaines pour aller au-devant des jeunes, des ateliers cultures urbaines pour mobiliser plus largement, et d'autres viendront prochainement ! Depuis le mois de septembre dernier ce sont 28 jeunes Istreëns qui ont pu bénéficier de cette action novatrice.

Si vous connaissez un jeune en rupture dans son parcours pensez aux permanences de proximité ! Tous les jeudis après-midi, Laurie FALCONNETTI conseillère « Mission Locale », se rend dans un des centres sociaux de la ville. Vous pouvez d'ailleurs prendre rendez-vous avec elle au 06 17 21 65 43. Avec la crise sanitaire que nous traversons, ce lien de proximité s'avère d'autant plus essentiel.

Rendez-vous sur la page Facebook de la « Mission Locale Ouest-Provence » (@MissionLocaleOP) qui publie une fois par semaine les offres du territoire.

nouveaux commerces

BioSerenity - Centre du sommeil

Prise en charge de patients atteints
de troubles du sommeil
Clinique de l'étang de l'Olivier
Sur RDV au 04 13 68 06 80
www.bioserenity.com

STMA Services

Électricité générale
74 chemin des Tartugues
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
06 77 92 49 18

Pitchounet Pitchounette

Dépôt vente vêtements et
accessoires enfants 0 à 12 ans
34 rue de l'Equerre, les Échoppes
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30, le samedi et jours fériés de 9h
à 12h (un samedi sur deux de 14h à 17h30)

**Vous venez d'ouvrir votre
commerce ? Contactez
la direction du commerce :
04 13 29 57 19**



**Contactez Cynthia et ne courez
plus après le temps !**

- www.conciergerie-istres.fr
- à la **conciergerie** (à l'office du commerce et de l'artisanat et au Tubé)
- au **07 49 84 58 83**
- contact@conciergerie-istres.fr



Alimentation et bricolage

Le commerce de proximité n'a pas de limite d'idée. La preuve avec ce magasin d'un nouveau genre imaginé et ouvert à Istres, qui mixe supermarché et bricolage. Une initiative pour l'heure unique en France !

En avril 2017 Guillaume Desruelles reprend avec son frère le petit supermarché situé dans le quartier des Baumes à deux pas du centre-ville. Avec un peu plus de 700 m² de surface de vente le commerce s'avère être, au fil du temps trop grand. Pour sauvegarder l'activité, dans un premier temps la moitié du magasin est transformée en réserve servant au stockage de colis. Puis germe l'idée originale de créer en un même lieu un commerce hybride mixant d'un côté (sur 350 m²) la vente de produits de supermarché (alimentation, boucherie, produits ménagers...) et de l'autre (sur les 350 m² restant) des articles de bricolage. Deux activités commerciales avec un fort potentiel de clientèle. Une idée originale qui a séduit deux enseignes, « Spar » (groupe Casino) d'un côté et « Monsieur Bricolage » de l'autre.

« Nous sommes actuellement les seuls en France à proposer à nos clients de faire leurs courses alimentaires et en même temps pouvoir acheter un seau de peinture et de régler le tout en une seule fois en caisse ! Nous

proposons environ 6 000 références de produits dans chacune des deux zones du magasin avec en plus, pour la partie bricolage l'accès à un catalogue de plus de 70.000 références et la possibilité d'être livré dans la journée ! », souligne Guillaume Desruelles.

Aujourd'hui les grandes enseignes nationales comme « Monsieur Bricolage » sont dans une démarche de développement sur des surfaces moyennes de 300 à 400 m² dans les centres-villes. L'idée imaginée à Istres s'inscrit donc dans cet objectif avec toutefois l'originalité de mixer dans un même lieu deux univers de vente qui rendent le magasin des Baumes, ouvert en décembre dernier, unique en France.

Une initiative locale qui est suivie de très près par les deux enseignes et qui va certainement faire école ailleurs dans la région, voire dans le pays.

Le magasin des Baumes à Istres emploie 10 personnes (polyvalentes) dont deux plus spécifiquement spécialisées dans le conseil de bricolage.

Soutenir le commerce local

Lors du premier confinement, au printemps 2020, la ville a pris diverses mesures pour soutenir le commerce local : subvention de 50.000 € à l'association « Les boutiques d'Istres » transformée en bons d'achats générant 250 000 € de chiffre d'affaire ; abondement à hauteur de 200 000 € au fonds « Covid résistance » initié par le Conseil régional ; exonération des loyers pour les commerces et entreprises occupant des locaux municipaux ou métropolitains... Des mesures dans le même sens ont ensuite été prises lors du second confinement fin octobre : nouvelle subvention de 100 000 € (47 000 € Métropole et 53 000 € ville) à l'association des commerçants pour la création de bons d'achats durant les fêtes de fin d'année générant 500 000 € de chiffre d'affaire ; 100 000 € d'aide directe aux bars, coiffeurs,

salons d'esthétique, salons de coiffage pour animaux, studio photo, salon de tatouage..., dont l'activité n'était pas compatible avec le « click and collect », représentant l'équivalent d'un mois de loyer plafonné à 1 000 € ; exonération des droits de place durant le mois de décembre ou encore exonération des loyers du mois de novembre... Enfin, lors de la séance du Conseil municipal du 14 avril dernier, la ville a apporté son soutien aux forains (proposant des produits dits « non essentiels ») et aux vendeurs ambulants à poste fixe (privés de marché hebdomadaire ou contraints de réduire leur activité en raison du couvre feu à 19h) en les exonérant des droits de place, pour tout ou partie en fonction de critères spécifiques (à compter du mois de janvier ou du mois d'avril et en fonction de leur activité).

Bons de réduction « sur table » !

Dans la continuité de l'aide au maintien des activités commerciales votée précédemment, des actions de soutien aux restaurants istréens, salles de sport et de loisirs ont été adoptées lors du Conseil municipal au mois de mars : cette aide se concrétise par l'attribution d'une somme forfaitaire de 1 000 €, ainsi que l'exonération des redevances d'occupation du domaine public (terrasses) de janvier et de février 2021. **De plus une subvention exceptionnelle de 50 000 € est de nouveau versée à l'association des commerçants « Les boutiques d'Istres » afin de mettre en œuvre (dès la réouverture des restaurants) des « bons resto » vendus 5 € l'unité, permettant ensuite une remise de 10 € par bon dans les restaurants istréens (hors restauration rapide ayant pu maintenir son activité par la vente à emporter).**



Aide pour l'achat d'un véhicule électrique

La ville d'Istres offre une subvention exceptionnelle pour booster l'achat de véhicules électriques. Cette aide, cumulable avec les autres aides de l'État, concerne les véhicules suivants :

- les vélos à assistance électrique (VAE) neufs : 150 euros de prime ;
- les véhicules 4 roues électriques neufs ou d'occasions achetés chez un professionnel : jusqu'à 1500 euros de prime.

Pour bénéficier de cette subvention, il faut en faire la demande par écrit (courrier postal) adressée à Monsieur le Maire, Hôtel de ville, 1 esplanade Bernardin-Laugier CS97002, 13808 Istres cedex. Le Service Environnement et Développement Durable vous contactera ensuite afin de prendre un rendez-vous, compléter votre dossier et signer la convention bilatérale entre vous et la mairie.

Renseignements : service environnement et développement durable
Tél : 04 13 29 58 90 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).
> www.istres.fr/mobilitelectrique



Pavillon des Baumes : vers la fin des travaux

N'appelez plus « Château des Baumes », mais désormais « Pavillon des Baumes » !

Cet édifice qui fait partie de l'histoire et du patrimoine de la ville vit une véritable renaissance après de longs mois de travaux en collaboration avec les Bâtiments de France : pas moins de 14 mois de travaux de stabilisation de la structure et de déblaiement, suivis de 20 mois de rénovation par des maîtres, meilleurs ouvriers de France ou spécialistes, ont été nécessaires pour aboutir à ce résultat. Les 34 000 heures de travaux n'ont pas été confiées à n'importe qui, pour s'assurer de la qualité de l'ouvrage et ne pas risquer de dénaturer son allure, l'une des sociétés présentes sur le chantier du Pavillon des Baumes a également œuvré pour la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris.

Vendredi 23 avril, François Bernardini accompagné de Nicolas Davini, Directeur Général des Services de la ville se sont rendus sur place pour faire un point avec le superviseur du chantier dans cette phase d'achèvement des travaux et une livraison est prévue fin mai. La structure forte de 400 m², devrait, si le contexte sanitaire le permet, prendre ses fonctions à la rentrée de septembre.

Un lieu dédié au dynamisme économique

Le Pavillon des Baumes qui deviendra bureau de vote à partir de la prochaine élection présidentielle, accueillera des entreprises ou sociétés dans cet espace de coworking avec salles de conférence, de réunion...



Obligation Légale de Débroussaillage

En février et mars derniers, la ville a fait procéder au débroussaillage de diverses zones forestières communales (le Deven, les Heures Claires, la Romaniquette...) afin de respecter ses obligations en la matière.

Chaque propriétaire est soumis à l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD), qui est encadrée par le Code Forestier et des arrêtés préfectoraux. Cette obligation constitue l'élément majeur de la prévention des incendies, et plus particulièrement dans le département des Bouches-du-Rhône qui est soumis à un risque élevé de feux de forêt. Elle consiste à dégager tous les abords de constructions, chantiers et installations de toutes natures qui doivent être débroussaillés sur un rayon de 50 mètres. De plus, plusieurs travaux complémentaires doivent être réalisés par le propriétaire, tels que supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 mètres de la façade de l'habitat, éliminer les arbres morts, couper toutes les branches basses situées à moins de 3 mètres du sol, supprimer tous les arbustes situés sous les arbres, évacuer les végétaux coupés ou les incinérer sous certaines conditions. Des gestes qui permettront, en cas de feu, de protéger les biens et les personnes et d'éviter sa propagation dans les propriétés situées à proximité.

> Plus d'information sur les OLD disponible sur www.istres.fr/OLD



Canaux d'irrigation

Une convention entre la collectivité et le syndicat des arrosants de Craponne (ASA) a été signée pour définir la gestion de l'irrigation dans les différentes zones de la ville. Ainsi, cette convention prévoit deux modalités de gestion et d'entretien des canaux d'irrigation que l'on soit en zone agricole (gestion et entretien par l'ASA) ou en zone urbaine (gestion et entretien municipal).

Depuis le 31 janvier 2020, la ville assure donc la gestion du canal d'irrigation de Craponne situé en zone urbaine sur des parcelles distraites, c'est-à-dire détachées, du périmètre initial de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) des arrosants de Craponne. En tout plus de 600 parcelles sont concernées par ce changement d'organisation.

La distribution de l'eau en zone urbaine se fait depuis la prise de l'Éperon, à partir de laquelle l'ASA fournit 350 litres d'eau par

seconde pour alimenter les canaux et filioles qui desservent la zone urbaine, volume qui peut varier selon la pluviométrie, pour un coût d'environ 30.000 € par an.

Pour organiser au mieux cette gestion, une commission municipale « Canaux d'Irrigation et Espace Naturels Aquatiques » a été récemment créée. Le règlement intérieur définissant les modalités d'accès et d'usage de l'eau d'irrigation en zone urbaine (droits et obligations des usagers et de la collectivité) et le montant de la redevance annuelle dont devront s'acquitter les bénéficiaires a été adopté lors du conseil municipal du 11 mars 2021.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter en semaine pendant les horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville le numéro dédié au service irrigation : 04 13 29 50 19 et le numéro de l'astreinte technique les soirs et week-end : 06 27 80 97 34



Stéphane Olmos, responsable du service portage, Isabelle Corso et sa maman Marie-Thérèse Avanzati (bénéficiaire), Patricia De Miras, responsable de l'épicerie sociale, Chantal Bernard directrice du CCAS et Loïc Geffrault vice-président du CCAS.

CCAS : du petit déjeuner au repas

Pour aller toujours plus loin dans l'esprit de solidarité, la ville et le service d'aide à domicile du CCAS ont souhaité étendre le portage de repas au petit-déjeuner en faveur des personnes âgées isolées.

Une mesure adoptée en séance du conseil municipal du 14 avril, née du constat d'un manque d'alimentation régulier notamment au moment du petit déjeuner.

Le maire d'Istres, François Bernardini, et Loïc Geffrault, conseiller municipal délégué aux affaires sociales, vice-président du CCAS, ont souhaité étendre le portage à domicile des repas également au petit déjeuner.

«Par cette action, nous voulons renforcer le contact avec les personnes isolées. Raison pour laquelle en plus du portage des repas à domicile par les agents du CCAS, il est apparu important de pouvoir proposer, sous conditions, également le portage du petit déjeuner qui est souvent le top départ qui

donne le rythme à la journée. Grâce à cette aide supplémentaire, c'est un pas de plus de franchi pour rompre l'isolement et une façon de renforcer les liens entre bénéficiaires et CCAS dans un esprit de solidarité de service public.» explique Loïc Geffrault.

Ce dispositif concerne :

- les personnes isolées ayant de faibles ressources (revenu inférieurs ou égal à 850 euros représentant le plafond de solidarité)
- les personnes isolées à cause de l'éloignement familial ou sans famille
- les personnes isolées de par leur état de santé.

→ Depuis le 1^{er} janvier 2021, Chantal Bernard ancienne directrice du Maillon, est venue renforcer les rangs du Centre Communal d'Action Sociale en qualité de directrice de la structure, après une carrière passée dans le milieu social, de la solidarité et du handicap.



« Piqûre de rappel » au centre de vaccination Le Podium

Deux sessions de formation des professionnels de santé et notamment des infirmières intervenant au Podium ont été menées bénévolement les 20 et 27 mars par le Docteur Corrado Rubertelli, médecin anesthésiste de la clinique d'Istres et organisée par le Docteur Ettore Marzano, chirurgien de la clinique d'Istres et médecin référent de notre centre de vaccination. Deux demi-journées visant à entretenir les connaissances et s'assurer de la prise en compte des protocoles d'urgence les plus récents, avec la collaboration du Docteur Aurélie Guindon, médecin référent du Groupement Istréen des Professionnels de Santé (GIPS) et de Gaëlle Edeline, infirmière référente du GIPS. Un engagement volontaire destiné à offrir le meilleur accompagnement au public dans le cadre de leurs missions sanitaires et de santé publique.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr

 @villedistres

Le « Pass'Renov Habitat »

Depuis le mois de novembre dernier, le Territoire d'Istres Ouest-Provence a mis en place (pour une durée de 3 ans) dans les 6 communes le « Pass'Renov Habitat », un accompagnement complet et des aides financières dédiées pour la rénovation de logements. Ainsi, via ce dispositif la ville d'Istres intervient en faveur de l'amélioration de l'habitat. L'ensemble de la commune est concerné par ce dispositif qui, de plus, est localement renforcé pour les projets de lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé bénéficiant d'aides majorées.

Dans le cadre de ce programme et sous certaines conditions (*), les propriétaires privés se voient proposer gratuitement, un accompagnement complet de leur projet par une équipe de professionnels sur le plan technique (aide au diagnostic du logement, préconisations...), financier (aide au montage du plan de financement des travaux...) ou encore administratif (montage du dossier, transmission et suivi des demandes avec l'aide du bureau d'étude CITEMETRIE...). À terme, il est prévu de rénover 350 logements minimum sur l'ensemble du territoire d'Istres Ouest-Provence.

Les aides financières peuvent atteindre 25 à 80 % du coût des travaux sous certaines conditions. Elles sont cumulables avec des avantages fiscaux.

(*) LES PRINCIPALES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AU DISPOSITIF « PASS'RENOV' HABITAT » SONT :

- le logement doit être occupé par le propriétaire ou un locataire à titre de résidence principale,
- Le logement doit avoir plus de 15 ans,
- Les aides sont octroyées aux propriétaires qui occupent leur logement sous conditions de ressources (exemple : 1 personne seule = 19 074€ ; couple + 1 enfant à charge = 33 547 € de revenus fiscaux de référence)
- Les aides à destination des propriétaires bailleurs sont fonction du niveau de loyer consenti après travaux.

Le « Pass'Renov Habitat » vise en priorité le traitement des logements indignes ou dégradés ; la lutte contre la précarité énergétique ; l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ; l'amélioration des logements destinés à être loués à loyer maîtrisé ou encore la remise sur le marché de logements vacants.

Renseignements

par téléphone au 04 42 11 28 67

par courriel à

passrenovhabitat@ampmetropole.fr

Permanence sur rendez-vous, le 4e mercredi de

chaque mois, à Istres, de 9h à 12h

Direction Politique Habitat, Trigrance 4

AIIX MARSEILLE PROVENCE
TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE

PASS RENOV HABITAT
PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2020 / 2023

BÉNÉFICIEZ D'AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

AMÉLIORER **ADAPTER** **ISOLER**

CONTACTEZ LE 04 42 11 28 67

DIRECTION POLITIQUE DE L'HABITAT, TRIGRANCE 4, ALLÉE DE LA PASSE PIERRE, 13800 ISTRES
WWW.OUESTPROVENCE.FR

Agence nationale de l'habitat
Département Bouches du Rhône
Région Sud
Ville d'ISTRES
MIRAMAS
Port Saint Louis
Commune de Grans



Le courageux combat de Mahé vers l'autonomie continue

L'association « Les Petits Pieds de Mahé » créée il y a 5 ans, sous l'impulsion de la famille de ce jeune istréen atteint depuis la naissance d'une Infirmité Motrice Cérébrale (IMC), a pour principal objet de récolter des fonds, afin de financer les soins et le matériel (non pris en charge) pour faire face au handicap de Mahé. Il s'agit aussi, par son action de changer le regard de tous sur le handicap. Après 5 ans d'existence et d'actions diverses (loto, tombolas, vides greniers, ventes solidaires, dons ...), le bilan de l'association est satisfaisant.

Mahé, qui a aujourd'hui 9 ans, est en quête de plus d'autonomie et c'est grâce à la générosité et la solidarité des istréens que cette année l'association a pu financer une partie de l'achat d'un nouveau fauteuil électrique à commande au menton. Ce cap franchi, l'association fait de nouveau appel à la générosité de tous, afin de l'aider à subventionner une partie de l'achat d'un véhicule adapté à ce nouveau fauteuil. Un appel auquel le Maire d'Istres a souhaité répondre en accordant une subvention exceptionnelle de 3.000 euros à l'association « Les Petits Pieds de Mahé ».

Le courage et la joie de vivre en toutes circonstances de ce jeune homme en devenir est exemplaire, et fournit l'énergie nécessaire à sa famille et aux membres de l'association qui l'accompagnent et l'entourent sans faillir depuis le début.

Contact : Amélie Gabriele (présidente et maman de Mahé) tél : 06 85 22 45 38
 Courriel : lppdemahe@yahoo.fr / Site web : www.lppdemahe.fr
 Facebook : www.facebook.com/les-petits-pieds-de-mahé

Rando contes

C'est dans le cadre de la « pause cartable » organisée par le centre social la Farandole (les Echoppes) que Dominique Godart propose aux enfants, depuis le mois de mars, une nouvelle activité mensuelle intitulée « Rando contes ». L'objectif est d'amener les enfants de 6 à 10 ans à aimer les mots et la lecture et à développer leur imaginaire à travers les récits. La première « rando », avec une quinzaine de participants, s'est déroulée le 10 mars dans le centre ancien. Durant cette balade dans le vieil Istres les enfants ont écouté trois contes : l'histoire de Patouffet (conte espagnol), celle de la Sorcière de Rabouvier (conte français) et enfin les aventures du Philipok (conte Russe). Les prochaines « randos contes » emmèneront les enfants à la découverte d'autres lieux de la ville et d'autres aventures littéraires...



Dominique Godart, retraitée de la fonction publique, par ailleurs auteure de livre jeunesse (son dernier conte « Youpi ! la pluie ! » vient de sortir chez www.bod.fr),

intervient bénévolement auprès du centre social la Farandole où elle prend part également à l'aide aux devoirs.

Feria d'Istres

18 > 20 juin 2021

Jean Cocteau, Jean-Marie Magnan,
un *mano a mano* pour l'éternité



La feria pour fêter les 20 ans du Palio

Qui aurait pu prévoir que pour les 20 ans de nos arènes, la situation sanitaire viendrait encore contrarier le bon déroulement de notre feria. Mais l'optimisme d'Istres s'est révélé dès le 11 décembre dernier, jour où les cartels de la "temporada" 2021 ont été dévoilés. Le 19 janvier s'ouvrait la billetterie et depuis les places se vendent en respectant bien évidemment la distanciation. Il faut savoir qu'Istres est la seule arène à s'être projetée ainsi.

Les cartels de la feria plaisent. Ils ont touché déjà un large public car la feria est variée, originale, artistique et des plus culturelles. La corrida d'ouverture, vendredi 18 juin, qui aura une connotation symphonique verra le retour d'un des plus grands toreros de notre époque le controversé « Morante de la Puebla ».

Antonio Ferrera qui lui est au sommet de son art sera également de la partie. Enfin, Juan Leal, chouchou des Istréens depuis son triomphal solo en octobre dernier, aura à cœur de ne pas laisser passer une telle opportunité. Une affiche complètement folle par la diversité et la personnalité des trois toreros.

Le samedi, 19 juin, les arènes du Palio verront défiler, non pas trois matadors mais six ! Ils

affronteront chacun un « toro » de chaque élevage français. Cinq toreros français et un mexicain mettront tous leurs talents au profit d'un après-midi qui s'annonce explosif car l'enjeu sera de taille, voire historique. Le triomphateur sera engagé dans les plus grandes arènes du monde "La Mexico" pour y confirmer son alternative. Deux autres prix les récompenseront aussi pour torer la corrida des fêtes du 1^{er} août. Thomas Dufau, digne représentant du sud ouest, Andy Younes d'Arles, Adrien Salenc qui lui avait pris son alternative à Istres en 2019, les deux plus jeunes Tibo Garcia et le fosséen Maxime Solera ainsi que le mexicain Leo Valadez composent cette affiche inédite. Qui de ces six valeureux matadors repotera la mise ? Le jury sera composé de grands maestros retraités et annonceront les lauréats après la corrida en piste. Donc une corrida que l'on ne pourra voir qu'à Istres.

Enfin la clôture le dimanche, 20 juin, avec la traditionnelle corrida "charra-mexicaine". En 2019, ce fût un grand triomphe. Cet hommage à la tauromachie aztèque donne une autre vision de la corrida avec une ambiance, des couleurs, une décoration des arènes originale, des costumes différents

et des musiques typiques. Le public aime ! On ne pouvait pas rêver mieux pour fêter les 20 ans du Palio qu'Enrique Ponce soit à nouveau de la partie. En effet on retrouvera l'idole d'Istres mais cette fois en costume mexicain. Les organisateurs n'avaient pas eu l'occasion de programmer au Palio, Paco Ureña. En 2018, il avait triomphé face aux « toros » d'Adolfo Martin. Depuis il se hissa parmi les plus grands même s'il dut subir, tout comme Padilla, la perte de son œil après un terrible accrochage ! Puis nous reverrons avec plaisir Luis David, digne représentant du Mexique. Ce jeune matador à la tauromachie variée a toujours triomphé chez nous. Donc un magnifique cartel !

Les matinées au Palio seront consacrées aux novilladas, l'occasion de découvrir de nouveaux talents. Malgré le contexte, les organisateurs ont beaucoup d'espoirs sur cette feria par la qualité des cartels. Une feria rappelons-le sous le signe de Jean Cocteau et Jean-Marie Magnan qui s'inscriront aussi sur toute la saison.

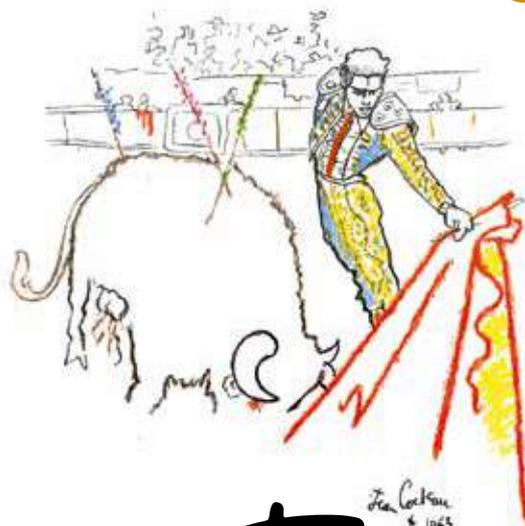
Après la feria, les fêtes d'Istres au mois d'août, le weekend taurin d'octobre clôturera la « temporada » 2021 istréenne.





Corrida ^{1^{er} août 2021} des fêtes d'Istres

Jean Cocteau, Jean-Marie Magnan,
un mano a mano pour l'éternité



Jean Cocteau, Jean-Marie Magnan,
un mano a mano pour l'éternité

Week-end Taurin à Istres

16 & 17 octobre 2021



Des affiches signées Jean Cocteau

Trois dessins de Jean Cocteau illustrent les rendez-vous de la « temporada » 2021 d'Istres. Grâce à Claude Magnan et son regretté époux Jean-Marie (décédé en juillet dernier à Arles), la ville a pu réaliser les affiches de sa « temporada » 2021, à partir de trois œuvres de leur ami Jean Cocteau. Un honneur pour Istres qui s'inscrit toujours plus loin dans sa dimension culturelle. Une rencontre exceptionnelle avec l'art taurin local rendue possible grâce à la participation active de Gérard Fraissenet, photographe istréen et ami de la famille Magnan.

Ville d'Istres

DU 2 AU 30 JUIN

20^{es} PALIO

Feria de l'Art 2021

Quant les expressions artistiques se rencontrent

OFFICE DE TOURISME - BOUTIQUES D'ISTRES - HÔTEL DE VILLE - CENTRE-VILLE - HÔTEL LE CASTELLAN - HÔTEL ARIANE - VILLAGE FERIA - PALIO • GYMNASIUM DONADIEU - CHAPELLE SAINT-SULPICE - MAISON DES TRADITIONS

www.istres.fr

Animations et feria de l'art

→ À ne pas manquer : les expositions de « La feria de l'art », du 2 au 30 juin à découvrir à la chapelle Saint-Sulpice ainsi que dans divers lieux du centre-ville (Maison des traditions, commerces...).

→ Concert gratuit « années 80 » en soirée d'ouverture le 18 juin à 20h et 23h au pavillon de Grignan et les peñas en centre-ville durant tout le week-end.

→ En raison des contraintes sanitaires dues à la pandémie de la COVID-19, nous ne sommes pas en mesure pour l'heure de présenter ici ces festivités dans le détail.

Détail complet des animations durant feria et des expositions artistiques à retrouver sur le site internet de la ville www.istres.fr/feria dès que possible.

À Jean

Nous dédions ces pages à Jean Teisseire "Jeannot", président du Toro Club, fidèle parmi les fidèles de l'aficion istréen, qui nous a quitté le 2 mai à l'âge de 83 ans. Un hommage lui sera rendu durant la feria.



Christian Taormina à la tête d'Istres Provence Handball

Depuis fin janvier, le chef d'entreprise Christian Taormina, responsable de TTC Holding, entreprise spécialisée dans les systèmes de géolocalisation et de gestion des opérations portuaires, a pris les rennes du club d'Istres Provence Handball à la suite de la démission de son prédécesseur Alain Felzen. Rencontre avec un homme de conviction, de partage et d'ambitions.

À 61 ans, Christian Taormina, tantôt bénévole, membre du CA, partenaire du club a été élu le 23 janvier dernier président du Istres Provence Handball. Le nouvel homme fort du club avec l'appui des membres du club, staff et dirigeants prépare un projet sportif ambitieux mais réaliste, qui entend faire rayonner l'ensemble du club, professionnels et amateurs, dans une nouvelle dimension.

L'objectif est de fédérer toujours plus de joueurs «*mais il faudra pour cela s'associer à d'autres clubs partenaires*», explique le nouveau président.

Malgré la complexité liée à la crise sanitaire, quelle est votre ambition pour cette saison ?

Christian Taormina : «*le contexte sanitaire lié au coronavirus a compliqué les choses depuis l'établissement des calendriers sportifs jusque sur les terrains. Les effectifs sont parfois touchés par le virus ce qui impose le décalage des rencontres. Raison pour laquelle cette saison nous visons le maintien mais notre réelle ambition est de parvenir à intégrer le Top 8 d'ici 3 ans*».

Comment comptez-vous vous y prendre ?

Christian Taormina : «*Tous ensemble ! Même si l'équipe première est la locomotive, c'est l'ensemble du club qui doit avancer. Pas question d'oublier un seul wagon. Equipes*

pros, formation et secteur amateur, forment un tout et il s'appelle Istres Provence Handball. On ne peut pas, pour atteindre nos objectifs, se contenter d'agir sur un seul levier. Nous avons identifié nos forces et axes d'amélioration pour pouvoir asseoir nos projets. On souhaite et on espère un contexte sanitaire différent pour la saison prochaine, pour pouvoir se concentrer uniquement sur la partie sportive ».

Quel est le projet sur lequel vous comptez bâtir l'avenir du club ?

Christian Taormina : «*Istres Provence Handball fait partie de l'élite des clubs de la Région. Notre ambition est d'accroître encore son rayonnement notamment autour du projet*

ITHAC qui signifie Istres Terre de Handball Académie. Derrière ce slogan un projet à moyen terme, qui s'établira grâce à des passerelles et des partenariats avec d'autres clubs pour offrir la chance au plus grand nombre de handballeurs du bassin, d'exprimer leur talent en proposant un véritable itinéraire sportif jusqu'au plus haut niveau. Il faudra également développer des partenariats financiers avec des sponsors et pour cela les résultats sportifs auront un rôle important à jouer. Pour l'heure nous nous concentrons sur un championnat chamboulé par les matchs reportés à cause du coronavirus ».

Pour suivre l'actualité d'Istres Provence Handball : www.istreshandball.com





Des voitures sur commandes !

Né en avril 2018, le RC Modèles Club Istréen rassemble aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'adeptes de voitures radio commandées. Une passion qui rassemble petits et «grands enfants» autour de bolides miniatures sur un circuit situé à proximité de Rassuen.

Créé par son président actuel Jérôme Lantenois, le RC Modèles Club Istréen poursuit son développement en proposant désormais d'organiser la pratique de la voiture radiocommandée, sur une piste de 350 mètres et 4 mètres de large, là où la Fédération impose au minimum 250 mètres. *Buggy, Truggy, Monster et Short course* constituent les modèles uniquement électriques acceptés au sein du club, pour des raisons environnementales et sans nuisances sonores.

Le pilotage, une question de perspective !

Matériel, réglages des bolides, carénage, capacité des batteries, contraintes techniques du circuit... sont au coeur des discussions de ces pilotes « sans fil ». Installés pendant les « runs » sur un promontoire de 2 mètres de hauteur, pour suivre les voitures, nos passionnés radiocommandes en main, restent concentrés pour enchaîner les chicanes de ce circuit relativement technique.

« On peut commencer tôt à partir de 7 ans, d'ailleurs près d'un quart des adhérents sont des enfants », explique le président du club. « Les tarifs des voitures varient, mais les premiers modèles tournent aux alentours

de 200 euros. Les modèles les plus pointus peuvent en revanche allègrement dépasser les 1000 euros. Pour autant nous en proposons à la location au club, pour celles et ceux qui souhaitent débiter sans investir trop d'argent au départ ». Le circuit situé aux abords du chemin des Maurettes est ouvert aux adhérents tous les jours de 8h à 19h ».

Comme un jeu vidéo en plus réaliste !

Pour comprendre ce qui anime nos « radio commandeurs », c'est l'impression en quelque sorte de courses en jeu vidéo à cela près que « la manette », dirige, accélère, freine ou met en dérapage de vrais engins motorisés. Chaque réglage à un impact direct sur les réactions de la voiture (à l'échelle 1/8^e ou 1/10^e), les suspensions, l'équilibre général... Bref c'est un loisir qui tient la route !

RC Modèles club istréen

Adhésion 80 euros à l'année (du 1er janvier au 31 décembre) plus 24 euros de licence auprès de la Fédération française de voitures radio commandées

Contact : 06 22 44 27 59

Site web : rcmci-assoconnect.com

Mail : rcmci@outlook.com

Facebook : [rcmci.13](https://www.facebook.com/rcmci.13)



Istres Sports VTT

Le club d'Istres Sports VTT continue de promouvoir la pratique de la discipline auprès de tous les publics y compris auprès de personnes atteintes de handicap grâce au recours au VTT Tandem.

Présidé par Valère Jacob, le club d'Istres Sports VTT, renommé pour son ambiance conviviale et solidaire, poursuit sa politique d'ouverture et d'accessibilité de la pratique au plus grand nombre grâce notamment à l'utilisation de tandems.

Un équipement coûteux que le club, la ville et les partenaires comme le Lion's club, le Rotary Club et l'AG2R Mondiale ont permis de financer pour permettre à des personnes atteintes de handicap d'accéder à la pratique du VTT en loisirs.

Depuis 9 ans, le club a signé une convention avec l'Institut Médico Educatif La Chrysalide, afin d'organiser une pratique encadrée des résidents de cette dernière et leur permettre de découvrir et d'apprécier les sensations du vélo sur tous les chemins y compris en pinède.

Un sentiment d'évasion en tandem pour les résidents accompagnés par des encadrants spécifiquement formés.

Plus d'infos : www.istressportvtt.fr

Contact : 06 09 84 87 61 ou 06 15 76 85 41

Ce qu'il faut retenir des derniers Conseil municipaux

Le « débat d'orientations budgétaires » 2021, était inscrit à l'ordre du jour du Conseil municipal du 11 mars dernier et le vote du budget 2021 à celui du 14 avril (voir détail en pages 10 à 14).



Parmi les autres points abordés lors de ces conseils, il a été question notamment du lancement de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle cuisine centrale, pour la réhabilitation et la rénovation du Théâtre de l'Olivier, pour la création d'un « parc urbain » en centre-ville, ainsi que pour la construction d'une « naturothèque » qui sera implantée dans le parc de l'Olivier.

Dans la dynamique du plan « self », développé depuis plusieurs années dans les groupes scolaires de la ville, une demande de subvention auprès de l'État (DSIL) et de la Région (FRAT) a été votée afin de réaliser les travaux de transformation en self de l'espace restauration du groupe scolaire Élise et Jean Mille à la Prédina. Le coût total des ces travaux s'élève à 894 000 € TTC. Dans ce

registre de la restauration scolaire, le principe du tarif unique à 1€ le repas pour les enfants a été reconduit pour l'année en cours.

Au chapitre de sa politique globale de prévention et de sécurité, la municipalité souhaite poursuivre l'équipement de la ville en vidéoprotection. Ainsi, à ce titre, une demande de subvention auprès du Conseil départemental a été votée pour permettre notamment l'installation de nouvelles caméras dont certaines dites « nomades ».

Dans la continuité de l'aide déjà apportée en 2020 par la collectivité en soutien aux commerces istréens touchés par la crise sanitaire, le Conseil municipal a voté une nouvelle disposition pour aider les établissements de restauration, salles de sports et de loisirs contraints à rester fermés au public pour des raisons sanitaires. Cette

aide se concrétisera par l'attribution d'une somme forfaitaire de 1 000 €, ainsi que l'exonération des redevances d'occupation du domaine public (terrasses) de janvier et février 2021. De plus une subvention exceptionnelle de 50.000 € sera versée à l'association de commerçants « Les boutiques d'Istres » afin de mettre en œuvre (dès la réouverture des restaurants) des « bons resto » vendus 5€ l'unité, permettant ensuite une remise de 10 € dans les restaurants istréens. Enfin, lors de la séance du 14 avril, la collectivité a apporté son soutien aux forains (proposant des produits dits « non essentiels ») et aux vendeurs ambulants à poste fixe (privés de marché hebdomadaire ou contraints de réduire leur activité en raison du couvre feu à 19h) en les exonérant des droits de place, pour tout ou partie en fonction de critères spécifiques (à compter du mois de janvier ou du mois d'avril et en fonction de l'activité).

La ville d'Istres fait partie des communes à pouvoir prétendre au label « villes et villages où il fait bon vivre ». Pour ce faire, le Conseil a voté l'adhésion de la collectivité auprès de l'association nationale qui décerne ce label. Nationalement, Istres se positionne à la 6^e place au classement des villes de moins de 50 000 habitants !

Au nom des femmes

Lors de la séance du 11 mars le Conseil municipal a rendu un bel hommage aux femmes, marquant ainsi un peu plus l'attachement de la ville d'Istres à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, le rond-point de l'AFPA portera le nom de « Rosa-Parks » (figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux USA), celui des Bolles sera nommé « Germaine-Tillion » (résistante de la première heure contre le nazisme) et celui de l'avenue Saint-Exupéry « Olympe-de-Gouges » (pionnière du féminisme en France). Au pôle santé Simone Veil, l'espace sages-femmes portera le nom de « Rose-Etienne » (dite « mémé Rose » qui, pendant la guerre de 39/45, avait créé une maternité dans sa maison à Istres) et enfin, la Maison du citoyen et du droit sera dorénavant dénommée « Gisèle-Halimi » (avocate, militante féministe).

PAGE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'ARTICLE L. 2121-27-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PRÉCISE QUE, "DANS LES COMMUNES DE 3500 HABITANTS ET PLUS QUI DIFFUSENT, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, UN BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES RÉALISATIONS ET LA GESTION DU CONSEIL MUNICIPAL, UN ESPACE EST RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE, DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR". CE DROIT D'EXPRESSION SUR LES AFFAIRES COMMUNALES DOIT ÊTRE EXERCÉ PAR LEURS TITULAIRES, QU'ILS SOIENT DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE OU DE L'OPPOSITION, DANS LE RESPECT DES RÈGLES FIXÉES PAR LE CODE ÉLECTORAL ET PAR LA LOI DU 29 JUILLET 1881 RELATIVE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Les beaux jours qui arrivent, sonnent la fin d'une trop longue période d'hibernation et nous allons enfin pouvoir célébrer le retour à la vie « presque » normale, celle qui nous a tant manqué !

Nos commerces de proximité, nos cafés et nos restaurants fermés depuis trop longtemps vont pouvoir rouvrir et grâce à eux, peu à peu, la ville va s'animer et nous allons pouvoir nous retrouver, progressivement tout en respectant toujours et encore les gestes barrières.

Durant cette année particulièrement difficile où nous avons malheureusement perdu des concitoyens, vous nous avez manqué. Nous avons beaucoup travaillé, nous avons été présents à chaque instant, dans tous les domaines, avec un seul mot d'ordre « SOLIDARITÉ ». C'est cette solidarité qui a permis de maintenir un lien social avec nos administrés les plus fragiles.

Puis, dès la première heure, la mise en place de notre centre de vaccination, nous a permis de protéger du virus 17306 Istréens volontaires. Bientôt, la ville va s'animer et toujours avec prudence, nous allons pouvoir vous proposer des événements qui viendront colorer notre été. Si nous sommes prudents, si nous acceptons la vaccination qui nous est offerte, nous pouvons espérer un retour à un rythme de vie normal et permettre à tous, enfants, jeunes et seniors de se retrouver en liberté.

Souhaitons que cette année efface les stigmates de cette pandémie et forts de cette expérience, soyons heureux et positifs afin d'apprécier chaque instant.

François Bernardini, "Nous sommes Istres"

Les impôts augmentent (encore).

Cette année encore, la hausse de la taxe foncière viendra oxygéner un budget dont on fait porter un peu trop le poids au COVID-19.

Évidemment, l'épidémie a un impact sur nos finances, nous contraignant à engager des dépenses de solidarité nécessaires que nous avons su saluer accompagner et même compléter. La ville était au rendez-vous. Mais il faut aussi admettre que cette situation a fait aussi économiser beaucoup d'argent à la ville, (annulation de la FERIA, des Jeudis étoilés, des Nuits d'Istres, des attractions de Noël, des classes transplantées, des frais de réception...). Le coût de la Covid-19 ne doit pas faire oublier les efforts de gestion que nous avons à faire. Outre la hausse d'impôts, notre niveau d'emprunt ne diminue guère, et surtout : aucun plan d'économies dans nos importants frais de fonctionnement n'est engagé. Bien sûr, une commune doit vivre, investir, répondre aux urgences du présent et préparer l'avenir... mais sans l'hypothéquer ! C'est pourquoi nous réitérons notre demande de programmer dans le temps le financement de nos investissements, de recentrer nos charges de fonctionnement par un vrai travail d'économies afin de voir loin, de dépenser mieux, et sans accabler d'impôts.

Bref, la politique budgétaire c'est comme le sel, pour ne pas que ce soit fade ou gâché, il faut de trouver le bon dosage. Mais en 2021, la majorité aura

Robin Pretot pour "Istres audacieuse"

Budget 2021 : une cavalerie lancée contre un mur ! Alors que les familles et les entreprises s'inquiètent pour leur avenir, le budget de la ville persiste dans l'incohérence et l'inconscience. 2 exemples : 1. La ville « qui loue tout » : les loueurs ici ont leur paradis, voitures électriques et même éclairage public à LED ! 2. L'emprunt qui se multiplie depuis le retour aux affaires du Maire en 2008. Pas une année sans deux emprunts : un premier au printemps pour présenter un équilibre artificiel, un second à l'automne pour boucler un budget à bout de souffle. Pendant ce temps, Martigues a épongé les deux tiers de sa dette et Salon résorbe la sienne sans recourir à l'impôt ou à l'emprunt. Pendant ce temps-là également le Maire d'Istres privatise les deux fleurons des crèches municipales...et municipalise le bowling !

Rappelons la note attribuée à la gestion de la ville sur le site des Contribuables Associés : 2/20. Tout est dit !

Michel Caillat "Europe écologie, les verts et partenaires"

1 an que nous subissons la COVID ainsi que la mauvaise gestion du gouvernement malgré tout les Istréens patientes, je garde une pensée affectueuse pour nos commerçants, nos espaces de loisirs toujours fermés, pour ma part sans raison, mais cela n'engage que moi. Lors du dernier CM du 11 mars, nous avons pris connaissance de l'orientation budgétaire, budget qui sera voté au CM du 14 avril. Le RN est contre cette prévision : constat d'une augmentation du personnel, alors que la CRC préconise une gestion salariale maîtrisée, constat d'économies, en raison des mesures sanitaires, réalisées sur les festivités, constat d'une augmentation conséquente de la taxe foncière de plus de 30% sur 4 ans sous couvert de la perte de la taxe d'habitation progressive. Cette « perte » sera supportée par un petit nombre au dépend d'un plus grand nombre. Une meilleure gestion financière doit être mise en place.

Rose Criado Responsable RN au CM

Fort de la délégation que M. le Maire m'a confiée à la protection animale, j'ai commencé à travailler sur le projet de refuge et de fourrière que l'équipe majoritaire a prévu pour notre commune. Dans ce cadre, les acteurs sont entendus et les équipes se mettent progressivement en place afin de mettre en synergie protection animale, prévention, protection de l'environnement et de la biodiversité et valorisation des actions environnementales de notre ville. **Marie-Cécile Boutroux "Indépendant"**

État civil

Février 2021

MARIAGES

- PATTYN Lisa & CHEY Sophano
- GIORDANI Cécile & MAGNIEN Stéphane
- ALABRÉ Alexis-Louis & POUTOIRE Oriane
- VOLPEI Béatrice & ALMONACIL Kévin
- TORRE Estelle & LAUTHIER Pierre-Alexandre
- BUSHATI Jonida & GONTIER Alexandre
- HARUA Morgane & DELECOLLE Geoffrey

NAISSANCES

- GONZALES Camille

DÉCÈS

- BERARD Evelyne
- DRODZ Catherine veuve MAIN
- SEILER Jean-Paul
- AURIOLES José
- GORLIER Mireille veuve CAPPONE
- JULLIEN Jean-Marc
- DURR Suzette veuve BOL
- LADRET Yves
- PIERRAT Françoise épouse MATTER
- TINGRY Simone veuve PICHON
- URBINATI Sylvana épouse TERENZI

Mars 2021

MARIAGES

- FLIGEAT Sabine & COMETTO Olivier
- OLLIVIER Sylvie & SIGNÉS Marc
- VILPOUX Clémentine & YUCEF Amandine
- RICCI Priscilla & MARANGI Francesco

DÉCÈS

- ARBOUSSET Fanny veuve RAMONDOU
- ARSABAN Lucienne veuve VARGIN
- CAMILLERI Gérard
- DOS SANTOS José
- JOUFFREY Etienne
- MAYNARD Alain
- WINDOLET Béatrice
- PLUMECOCQ Thierry
- BAUDINO Ludovic
- SAYOUS Marc
- BLOTTIAU Annette épouse KARGOL
- TUR Patrick

Avril 2021

MARIAGES

- MEUNIER Sophie & BITOUZET Renaud
- LAGANA Manon & LESCALIER Paul
- BAOUDEN Malika & FARID Radouane
- SIERRA Caroline & PARISI Christian
- KEMPYNCK Valérie & DUBRAY Selim
- MOULIN Séverine & BERNARD Jean-Paul
- NAGI Houda & TIRENIFI Mokhtar
- GARRIGUE Roxane & CHABAUD Jérémie
- FERNANDES Sandrine & ROUVELET Sébastien

DÉCÈS

- CABRET Roger
- FAVARO Thérèse veuve CHAYARD
- GAUCHE Danielle
- LENORMAND Colette épouse TERRIER
- MICHEL Thérèse veuve TONELLI

In memoriam



Barthélémy Balzano,

Barthélémy Balzano, plus connu sous le prénom de Rémi, nous a quittés le 10 février dernier à l'aube de ses 92 ans. Né à Marseille le 27

mars 1929, il s'installe à Istres définitivement en 1965. Amoureux de la ville et de la Provence, Rémi Balzano aimait transmettre et partager avec les autres sa passion pour l'histoire et le patrimoine. Il se définissait comme un historien passeur de mémoire et avait publié deux ouvrages « Rassuen ou la mémoire du sel des étangs » en 1993 et « Entre mer, Rhône et Durance : Istres » en 1997. C'était un homme curieux qui aimait sans cesse apprendre. Il était membre d'associations comme « Les Amis du vieil Istres », « L'étang nouveau » ou encore « L'Atelier du patrimoine de l'eau ». Dans ses dernières volontés, Rémi Balzano a légué à la ville d'Istres toutes ses recherches. La future naturothèque d'Istres lui rendra hommage en portant son nom.

Jacques Lelièvre

Jacques Lelièvre nous a quittés le 10 avril dernier à l'âge de 78 ans. Il fut professeur de sciences physiques au lycée Rimbaud et durant de nombreuses années président du Comité d'Intérêt de Quartier des Heures-Clares, s'impliquant avec force dans la vie du quartier.

Danielle Gauche

Décédée le 12 avril à l'âge de 65 ans, d'un courage et d'une volonté exceptionnels, Danielle Gauche qui avait été touchée par la polio à l'âge de 18 mois, se déplaçait en fauteuil roulant et présentait son handicap avec beaucoup de pudeur et de dignité. Elle était très active au niveau associatif : présidente départementale de la CLCV, administratrice auprès de la Société Française d'Habitations Economiques, co-Présidente de l'Association Généalogique et Historique de Provence et d'Ailleurs... Danielle Gauche faisait également partie de la Commission Communale d'Accessibilité. Elle a été Championne d'Europe et de France de Ping-Pong, catégorie « Fauteuil ».

La rédaction d'Istres Magazine présente toutes ses condoléances à la famille et aux proches de Rémi Balzano, Jacques Lelièvre et Danielle Gauche.

Hôtel de Ville

1, Esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 - 13808 Istres CEDEX

☎ 04 13 29 50 00

Horaires d'accueil du public

Lundi de 8h à 17h45* (journée continue).
*Pendant le couvre-feu.

Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h45.

Accueil téléphonique auprès du standard : 8h30/12h et 13h30/17h30

Pour toute urgence, contacter la Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45

Mairie annexe du Prépaou

Quartier du Prépaou
13800 Istres

☎ 04 42 55 58 20

Horaires d'accueil du public

Lundi et mercredi :
de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Mardi, jeudi et vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mairie annexe d'Entressen

Av. de la Crau - 13118 Entressen

☎ 04 13 29 56 50

Horaires d'accueil du public

Mardi et jeudi :
de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Lundi, mercredi et vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 17h

ISTRESmag

Nous contacter

Pour contacter la rédaction de Istres Mag, veuillez envoyer un courriel à istres-mag@istres.fr ou téléphoner au 04 13 29 50 03.

Directrice de la publication : Céline Camoin • Directrice de la communication et de la promotion de la ville, responsable de la rédaction des supports édités par la ville d'Istres E. Du Liège • Rédacteur en chef É. Gavelle • Journaliste L. Alverne • Photographes M. Bressy, C. James, L. Viau, P. Lepicouché, G. Petit, N. Martin (apprenti photographe) • Maquette et mise en page C. Ballet • Tirage 25 000 exemplaires • Photogravure et impression Spirale Print, Salon-de-Provence • Dépôt légal BNF 23 décembre 2019 N° ISSN 1245-1479



Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Magazine recyclable, participez au tri sélectif !

LES NUITS D'ISTRES 2021

PAVILLON
DE GRIGNAN
5.6.8 ET 9
JUILLET

LUNDI 5 JUILLET 21H

LAURA CAHEN +
BEN MAZUÉ

MARDI 6 JUILLET 21H

BLASCO +
MELODY GARDOT

COMPLET*

JEUDI 8 JUILLET 21H

USSAR + GRAND CORPS MALADE

COMPLET*

VENDREDI 9 JUILLET 21H30

VITAA & SLIMANE

COMPLET*

BILLETTERIE POINTS DE LOCATION HABITUELS

Office de tourisme 04 42 81 76 00

 @officedetourismedistres

www.istres.fr  @nuitsdistres

* Concert complet à 65% de la jauge. Des places seront remises en vente sous réserve des levées des restrictions sanitaires.



Ville d'ISTRES 
www.istres.fr

Ville
d'Istres

20 & 27 JUIN 2021

Élections régionales et départementales

Je vote



Informations sur istres.fr
ou au service élections à l'hôtel de ville
✓ 04 13 29 50 00